



Pv de recherche infructueuse

Par **christophe150**, le **28/09/2016** à **09:58**

Bonjour, concernant un pv de recherche infructueuse art 659. Combien de temps faut il à un huissier pour obtenir l'adresse fiscale d'un particulier et est ce facile? Je pose cette question car un huissier m'a contacté par téléphone concernant une injonction de payer sur un vieux dossier de banque de 2010. Je me suis rapproché du T.I. J'ai obtenu copie du procès verbal de recherche art 659 sur lequel l'huissier a écrit pas de boîte à lettre, la gardienne ne me connaît pas et la poste est sous secret professionnelle. Je signale que ce n'était pas mon adresse. Et ensuite à l'attaque art 659. Il se trouve que je suis domicilié dans une autre ville, inscrit au centre des impôts, et qu'en plus je suis chef d'entreprise et que l'on peut aussi me retrouver par mon lieu de travail (magasin). Je pense que l'huissier a bâclé son travail car si il avait pensé pro au lieu de fric alors il aurait fait ça dans les règles. Merci